

5792 - Il dit : « je ne considère plus que ma femme jouit d'un lien conjugal à mon égard ».

question

Question : Voici un homme qui dit qu'il ne se considère plus comme conjugalement engagé à l'égard de son épouse. Est-ce une répudiation ?

la réponse favorite

Nous avons soumis cette question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine et il nous a répondu que ces propos n'exprimaient pas une répudiation explicite et qu'il fallait que leur auteur clarifiât son intention. Allah le sait mieux.